



Leapmotor International lance ses opérations pour développer ses ventes mondiales de véhicules électriques, à partir de septembre 2024 dans neuf pays européens puis dans d'autres régions à forte croissance

- Leapmotor International, une coentreprise entre Stellantis et Leapmotor gérée par Stellantis à 51/49, a pour ambition de redéfinir la mobilité électrique avec des technologies et des innovations de pointe, développées grâce à ses capacités de développement intégrées
- La stratégie d'expansion internationale de Leapmotor International lui permettra de se développer très rapidement et de créer de la valeur pour Leapmotor et pour Stellantis
- Leapmotor International prévoit de lancer ses opérations en Europe en septembre 2024 avec l'implantation de 200 points de vente d'ici la fin de l'année, avant d'élargir son activité aux régions Inde et Asie-Pacifique, Moyen-Orient et Afrique, et Amérique du Sud à partir du quatrième trimestre
- Les modèles T03 et C10 seront les premiers véhicules mis sur le marché, suivis d'au moins un nouveau modèle lancé chaque année au cours des trois prochaines années
 - La T03 est une citadine électrique urbaine très compétitive du segment A avec une habitabilité comparable à celle d'un véhicule du segment B dotée d'une autonomie de 265 km en cycle WLTP
 - Le C10 est un SUV familial du segment D doté d'un haut niveau d'équipement, qui offre la meilleure expérience de conduite, et de maniabilité de son segment, avec une autonomie de 420 km en cycle WLTP et 5 étoiles aux tests E-NCAP

AMSTERDAM, HONG KONG, le 14 mai 2024 – Stellantis N.V. et Leapmotor annoncent aujourd'hui avoir reçu toutes les autorisations nécessaires à la création de la coentreprise Leapmotor International B.V., gérée par Stellantis à 51/49. Basée à Amsterdam, l'équipe de direction menée par son CEO Tianshu Xin, ancien manager chez Stellantis en Chine, prépare désormais le lancement des modèles T03 et C10 sur les marchés européens puis dans les régions Inde et Asie-Pacifique (à l'exclusion de la Chine), Moyen-Orient et Afrique, et Amérique du Sud à partir du quatrième trimestre 2024.

En octobre 2023, un investissement de près de 1,5 milliard d'euros de Stellantis [a été annoncé](#) pour l'acquisition d'environ 21 % du capital de Leapmotor, un constructeur automobile classé dans le top 3 des start-up électriques chinoises en 2023. L'accord prévoit également la création d'une coentreprise « Leapmotor International », qui

détient les droits exclusifs d'exportation, de vente et de fabrication des produits Leapmotor en dehors de la Chine. Ce partenariat vise à rapidement développer les ventes de Leapmotor en Chine, le plus important marché mondial, tout en tirant parti de la présence commerciale internationale de Stellantis pour accélérer de manière significative les ventes de la marque Leapmotor dans les autres régions du Monde.



De gauche à droite : Carlos Tavares, CEO de Stellantis, et Jiangming Zhu, Fondateur, Président et CEO de Leapmotor.

« La création de Leapmotor International marque une étape majeure dans la gestion de l'urgence climatique mondiale, grâce à des voitures électriques de pointe capables de concurrencer les marques chinoises actuellement présentes sur les principaux marchés internationaux », a déclaré Carlos Tavares, CEO de Stellantis. « Grâce à notre présence internationale, nous serons bientôt en mesure d'offrir à nos clients des véhicules électriques compétitifs et à la pointe de la technologie capables de répondre à leurs attentes. Sous la direction de Tianshu Xin, une stratégie commerciale et industrielle à l'échelle mondiale a été mise en place afin de développer rapidement les réseaux de distribution pour soutenir la croissance robuste de Leapmotor et de créer de la valeur pour les deux partenaires. »

« Le partenariat conclu entre Leapmotor et Stellantis témoigne d'un haut niveau d'efficacité, ouvrant un nouveau chapitre dans l'intégration mondiale de l'industrie chinoise des véhicules électriques intelligents », a déclaré Zhu Jiangming, fondateur, Président et CEO de Leapmotor. « Par la suite, grâce aux produits et aux technologies de pointe de Leapmotor, ainsi qu'au soutien des réseaux, des services marketing de Stellantis, nous sommes convaincus que les consommateurs du monde entier pourront profiter de l'expérience exceptionnelle de conduite et d'utilisation des produits Leapmotor. Nous pensons que cette coopération peut donner à Leapmotor une

nouvelle dimension pour devenir une entreprise de classe mondiale dans le domaine des véhicules électriques intelligents. »

L'offre de véhicules électriques de Leapmotor International devrait venir compléter les technologies actuelles et le portefeuille de marques emblématiques de Stellantis pour apporter davantage de solutions de mobilité abordables aux clients du monde entier. Le plan de lancement de la coentreprise s'appuiera sur les réseaux de distribution de Stellantis pour démarrer en Europe – France, Italie, Allemagne, Pays-Bas, Espagne, Portugal, Belgique, Grèce et Roumanie – à partir de septembre 2024, soutenu par des responsables pays dédiés et 200 points de vente d'ici la fin de l'année y compris les sites Stellantis &You, pour atteindre 500 en 2026, afin de garantir un haut niveau de service pour les clients. Fin 2024, le déploiement des nouveaux produits Leapmotor s'étendra aux régions Moyen-Orient et Afrique (Turquie, Israël et Outre-mer français), Inde et Asie-Pacifique (Australie, Nouvelle-Zélande, Thaïlande, Malaisie et Inde), et Amérique du Sud (Brésil et Chili).



Planning des produits de Leapmotor International

A propos des modèles Leapmotor C10 et T03

Le Leapmotor C10 est le premier produit global de Leapmotor, développé selon les normes mondiales de conception et de sécurité. Le C10 est basé sur l'architecture technologique LEAP3.0 développée par Leapmotor, avec une technologie électrique intelligente à la pointe de l'industrie, bénéficiant d'une architecture électronique et électrique intégrée centrale, la technologie cellule-châssis CTC, et son cockpit intelligent iconique. Il s'agit d'un véhicule du segment D entièrement équipé, centré sur la famille et offrant la meilleure expérience de conduite du segment, avec une autonomie de 420 km selon la norme WLTP, et une note E-NCAP de 5 étoiles. Après avoir remporté le « 2023 International CMF Design Award » pour son design technologique et son esthétique remarquable, il a récemment reçu le « 2024 Gold Award » du French Design Awards (FDA). La Leapmotor T03 est une petite citadine urbaine cinq portes du segment A avec un espace intérieur du segment B. Elle est non

seulement élégante mais aussi agréable à conduire, et offre une autonomie de 265 km selon la norme WLTP. Elle a été classée n°1 dans l'étude de qualité initiale JD Power dans le segment des petits véhicules électriques.

###

À propos de Leapmotor

Fondé en 2015, Leapmotor est un constructeur automobile high tech spécialisé dans le développement de véhicules électriques intelligents. Son fondateur, M. Zhu Jiangming, est un ingénieur électricien affichant plus de 30 années d'expérience technique. Basé à Hangzhou, dans la province du Zhejiang en Chine, les activités de Leapmotor couvrent la conception, la recherche et le développement, la fabrication et la vente de véhicules électriques, la conduite intelligente, les moteurs électriques, le développement de systèmes de batteries et les solutions de mise en réseau des véhicules basées sur le cloud computing. En tant que société axée sur la technologie, Leapmotor développe et fabrique ses principaux composants de manière indépendante, y compris les groupes motopropulseurs électriques et les systèmes intelligents. La proportion de pièces développées et fabriquées en interne représente 60 % du coût total du véhicule, permettant de lancer avec succès des technologies électriques intelligentes pionnières sur le secteur, comme le premier système de propulsion électrique huit-en-un, la première technologie Cell-to-Chassis produite en série et la première architecture électrique et électronique intégrée « our-Domain-in-One Central Integrated E/E Architecture ». Leapmotor s'inscrit dans une proposition de valeur orientée client, avec la commercialisation des modèles C10, C11, C01 et T03 en version 100 % électrique et double motorisation avec autonomie prolongée. En 2023, Stellantis a investi au capital de Leapmotor. Début mai 2024, Stellantis et Leapmotor ont fondé une coentreprise appelée Leapmotor International B.V. afin de développer les activités sur le marché international.

À propos de Stellantis

Stellantis N.V. (NYSE : STLA / Euronext Milan : STLAM / Euronext Paris : STLAP) est l'un des principaux constructeurs automobiles au monde, dont l'objectif est d'offrir à tous une liberté de mobilité propre, sûre et abordable. Connu pour son portefeuille unique de marques emblématiques et innovantes, notamment Abarth, Alfa Romeo, Chrysler, Citroën, Dodge, DS Automobiles, FIAT, Jeep®, Lancia, Maserati, Opel, Peugeot, Ram, Vauxhall, Free2move et Leasys. Stellantis est aujourd'hui dans la mise en œuvre son plan stratégique audacieux Dare Forward 2030, afin de devenir une 'tech company' de mobilité et d'atteindre la neutralité carbone d'ici à 2038, avec un pourcentage de compensation des émissions résiduelles à un seul chiffre, tout en créant de la valeur ajoutée pour l'ensemble des parties prenantes. Pour en savoir plus : www.stellantis.com.

Pour plus d'informations, merci de contacter :

Stellantis Communications

Bertrand BLAISE +33 6 33 72 61 86 – bertrand.blaise@stellantis.com

Fernão SILVEIRA +31 6 43 25 43 41 – fernao.silveira@stellantis.com

Chao WANG – chao.wang1@stellantis.com

communications@stellantis.com
www.stellantis.com

Leapmotor Communications

Michael Wu +86 1951 890 1971 – Michael_wu@leapmotor.com

Zhou Ying +86 156 5888 5520 – Zhou_ying@leapmotor.com

pr@leapmotor.com

www.leapmotor.com

DÉCLARATIONS PROSPECTIVES DE STELLANTIS

Cette communication contient des déclarations prospectives. En particulier, les déclarations concernant les événements futurs et les résultats opérationnels anticipés, les stratégies commerciales, les bénéfices escomptés suite à la transaction proposée, les futurs résultats opérationnels et financiers, la date de clôture prévue pour la transaction proposée et d'autres aspects attendus de nos opérations ou de nos résultats opérationnels sont des déclarations prospectives. Ces déclarations prospectives peuvent souvent être identifiées par les mots « peut », « pourra », « s'attendre à », « pourrait », « devrait », « prévoir », « estimer », « anticiper », « croire », « rester », « en mesure de », « concevoir », « cibler », « objectif », « prévisions », « projections », « perspectives », « prospects », « planifier », ainsi que par d'autres termes similaires. Ces déclarations prospectives ne constituent pas des garanties de performances futures. Elles reposent au contraire sur l'état actuel des connaissances de Stellantis ainsi que sur ses projections et attentes futures vis-à-vis d'événements à venir, et de par leur nature sont soumises à des incertitudes et risques inhérents. Elles concernent des événements et dépendent de circonstances susceptibles ou non de survenir ou d'exister à l'avenir, et en tant que telles, il est recommandé de ne pas leur accorder de confiance excessive. Les résultats réels peuvent différer sensiblement de ceux exprimés dans les déclarations prospectives en raison de divers facteurs, notamment : la capacité de Stellantis à lancer avec succès de nouveaux produits et à maintenir les volumes de livraison de véhicules ; les changements sur les marchés financiers mondiaux, l'environnement économique général et les changements dans la demande de produits automobiles, qui est soumise à des cycles ; la capacité de Stellantis à gérer avec succès la transition du secteur automobile, des moteurs à combustion interne aux modèles 100 % électriques ; sa capacité à offrir des produits innovants et attrayants ; sa capacité à développer, fabriquer et vendre des véhicules dotés de caractéristiques avancées, notamment une électrification, une connectivité et des caractéristiques de conduite autonome accrues ; sa capacité à produire ou fournir des batteries électriques dotées de performances compétitives, à un coût concurrentiel et aux volumes requis ; sa capacité à lancer avec succès de nouvelles activités et à intégrer ses acquisitions ; un dysfonctionnement, une perturbation ou une violation de sécurité importants compromettant les systèmes de technologie de l'information ou les systèmes de contrôle électronique contenus dans les véhicules de Stellantis ; les fluctuations des taux de change, les changements de taux d'intérêt, le risque de crédit et les autres risques du marché ; les augmentations de coûts, les perturbations de l'approvisionnement ou les pénuries de matières premières, de pièces, de composants et de systèmes utilisés dans les véhicules de Stellantis ; les changements dans les conditions économiques et politiques locales ; les changements dans la politique commerciale et l'imposition de tarifs mondiaux et régionaux ou de tarifs ciblant l'industrie automobile, la promulgation de réformes fiscales ou d'autres changements dans les lois et réglementations fiscales ; le montant des primes gouvernementales disponibles pour soutenir l'adoption des véhicules électriques ; l'impact du durcissement des réglementations en matière d'efficacité énergétique et de réduction des gaz à effet de serre et des gaz d'échappement ; divers types de réclamations, de poursuites, d'enquêtes gouvernementales et d'autres éventualités, y compris la responsabilité du fait des produits et les réclamations au titre de la garantie, ainsi que les réclamations, enquêtes et poursuites en matière d'environnement ; les dépenses d'exploitation importantes liées à la conformité aux réglementations en matière d'environnement, de santé et de sécurité ; le niveau de concurrence intense dans l'industrie automobile, qui peut augmenter en raison de la consolidation et des nouveaux arrivants ; la capacité de Stellantis à attirer et retenir des collaborateurs et des dirigeants expérimentés ; l'exposition aux déficits de financement des régimes de retraite à prestations définies de Stellantis ; la capacité de Stellantis à fournir ou à organiser l'accès à un financement adéquat pour les concessionnaires et les clients au détail et les risques associés aux opérations des sociétés de services financiers ; la capacité à accéder à des fonds pour exécuter les plans d'affaires de Stellantis ; la capacité de Stellantis à réaliser les bénéfices anticipés des accords de coentreprise ; les perturbations résultant de l'instabilité politique, sociale et économique ; les risques associés aux relations de Stellantis avec les employés, les concessionnaires et les fournisseurs ; la capacité de Stellantis à maintenir des contrôles internes efficaces en matière de bilan financier ; le développement dans les relations de travail et industrielles et les évolutions dans les lois du travail applicables ; les tremblements de terre ou autres catastrophes ; les risques et autres éléments décrits dans le rapport annuel de l'entreprise sur le formulaire 20-F pour l'année clôturée le 31 décembre 2023 et sur le formulaire 6-K pour nos rapports actuels, ainsi que les amendements s'y rapportant déposés auprès de la SEC ; et d'autres risques et incertitudes. Toutes les déclarations prospectives contenues dans cette communication sont valables à la date des présentes, et Stellantis ne prend aucun engagement de mettre à jour ou de réviser publiquement lesdites déclarations prospectives. De plus amples informations concernant Stellantis et ses activités, y compris les facteurs susceptibles d'impacter de manière significative les résultats financiers de Stellantis, sont incluses dans les rapports et dossiers de Stellantis déposés auprès de l'U.S. Securities and Exchange Commission et de l'AFM.

DÉCLARATIONS PROSPECTIVES DE LEAPMOTOR

Cette communication contient des déclarations prospectives. Y compris, sans s'y limiter, celles relatives à notre future situation financière, notre stratégie, nos plans, objectifs, buts, cibles et développements futurs

sur les marchés dans lesquels nous opérons ou souhaitons opérer. Ces déclarations prospectives pourront être identifiées par des termes tels que « pourra », « s'attendre à », « anticiper », « viser », « futur », « prévoir », « planifier », « croire », « estimer », « pourrait », ou tout autre terme de sens similaire. Ces déclarations prospectives sont fondées sur certaines hypothèses concernant nos stratégies commerciales actuelles et futures et l'environnement dans lequel nous opérerons à l'avenir. Ces déclarations prospectives impliquent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs, dont nombre sont indépendants de notre volonté, pouvant affecter nos résultats, performances ou réalisations effectives qui pourraient différer sensiblement de ceux exprimés ou impliqués dans ces déclarations prospectives. Toutes les informations contenues dans cette communication sont valables à la date de la présente annonce, et la Société ne peut être tenue responsable de, ou obligée de, mettre à jour lesdites déclarations prospectives, sauf si la législation en vigueur l'exige.